



séparation concubin changement serrure

Par **ledouanier56**, le 14/11/2020 à 18:40

J'étais en concubinage notoire avec ma compagne depuis Décembre 2018, et depuis cette été notre relation c'est envenimée si bien que fin septembre mon amie a pris la décision de rompre.

Le bail de la maison que nous occupions à deux était à son nom, elle payait le loyer au propriétaire et moi je lui les remboursais par contre les quittances étaient mentionnées aux deux noms et mon courrier y arrivaient ce qui prouve que j'étais bien domicilié à cette adresse.

Le 15 Octobre 2020 elle ma demandé de quitter la maison avant le 31 Octobre 2020, me laissant ainsi pas beaucoup de temps pour me retourner et depuis mon départ elle à changé les serrures des portes et du portail du garage sachant que 80% du mobilier qui est à l'intérieur est le miens.

Avait-elle le droit de me jeter à la porte ainsi ? et a-t-elle le droit de changer les serrures pour m'empêcher de rentré, sachant que tout mon mobilier est à l'intérieur ?

Merci de votre réponse.

Par **youris**, le 14/11/2020 à 20:08

bonjour,

le concubinage est également appelé union libre, ce qui présente des avantages mais également des inconvénients, en particulier, la séparation est également libre.

si le bail est à son nom, elle est la locataire.

pour le smeubles, si vous avez les factures, vous pouvez exiger de les récupérer en lui envoyant par LRAR, une mise en demeure de vous permettre de les récupérer.

salutations

Par **ledouanier56**, le 14/11/2020 à 20:27

Merci de votre reponse, mais j'aimerais savoir si elle avait le droit de changer les serrures des portes ? Existe-t-il une loi qui l'autorise ?

Par **P.M.**, le **14/11/2020** à **21:06**

Bonjour,

Je ne pense pas qu'il y ait une Loi qui lui interdise si le bail est à son nom...

Par **youris**, le **15/11/2020** à **09:40**

il est même conseillé au locataire de changer les serrures d'entrée (barillet) et de remettre les anciennes à son départ, car le locataire qui entre dans le logement ignore s'il existe des clés dans la nature (propriétaire, anciens locataires....).